



Communauté de Communes de Cattenom et Environs  
2, avenue Général de Gaulle  
57570 CATTENOM  
03.82.82.05.60

## Demande de subvention intercommunale Projet du Club

Saison :...../.....

### Identité de l'association

Nom de l'association : .....

Adresse du siège social :.....

Discipline sportive : .....

Affiliation à la Fédération Française : .....

### Bureau Directeur

<b>Président</b> Nom : ..... Prénom : .....	<b>Adresse :</b> ..... ..... .....	<b>Tél :</b> ..... <b>Mail :</b> .....
<b>Secrétaire</b> Nom : ..... Prénom : .....	<b>Adresse :</b> ..... ..... .....	<b>Tél :</b> ..... <b>Mail :</b> .....
<b>Trésorier</b> Nom : ..... Prénom : .....	<b>Adresse :</b> ..... ..... .....	<b>Tél :</b> ..... <b>Mail :</b> .....

Date et Signature :  
Président

Secrétaire

Trésorier

Conformément au règlement de mise en application de la politique sportive communautaire voté par le Conseil Communautaire du 5 octobre 2010, il appartient au club souhaitant bénéficier d'un soutien financier par la CCCE de s'inscrire dans une ou plusieurs dynamiques telles que présentées ci-après.

## **1 - APPEL À PROJET SPORTIF**

### ***Appels à projets répondant aux critères suivants :***

- S'adressant aux associations déclarées du territoire et siégeant sur le territoire communautaire.
- Se déroulant sur le territoire communautaire.
- Initiés par la CCCE sur proposition des membres de la 7<sup>ème</sup> commission ou d'associations sportives.
- S'inscrivant pleinement dans les 4 axes stratégiques de la politique sportive communautaire :
  - Axe 1 : Favoriser la pratique du sport pour tous
  - Axe 2 : Valoriser l'identité de la CCCE
  - Axe 3 : Encourager les pratiques de santé et de loisirs par le sport
  - Axe 4 : Intégrer la politique sportive dans une démarche de développement économique et d'aménagement raisonné du territoire

### ***Modalités/Règlement de mise en œuvre :***

- Examen des propositions par la commission « Sport et Loisirs » d'un ou plusieurs projet(s) au 1er trimestre N-1 (projet et budget).
- Validation par le bureau communautaire : juin N-1.
- Appel à projet : juillet en direction des associations N-1.
- Etablissement d'une convention de partenariat CCCE/CLUB.
- Les modalités de mise en œuvre du projet sont à définir lors du choix du projet (date limite de présentation des projets, modalités de versement de subventions, évaluation...).

## **2 - MANIFESTATION SPORTIVES D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

- Soutien financier aux manifestations sportives d'envergure et ayant un rayonnement régional et plus.
- Le partenariat CCCE/CLUB fera l'objet d'une convention.

### ***Modalités/Règlement de mise en œuvre :***

- Manifestations ne relevant pas du fonctionnement courant de l'association.
- Plan de communication prévu pour valoriser la participation de la CCCE (à préciser en contrepartie dans la convention de partenariat).
- Formes d'aides : mise à disposition d'équipements sportifs, subvention directe, prise en charge directe d'une partie ou de la totalité des cérémonies protocolaires (médailles, coupes, verre de l'amitié...).
- Forme de la demande : dossier comprenant au moins une note de présentation de l'action, d'un budget prévisionnel, un plan de communication.
- Délai de remise des dossiers : octobre N-1 ou 2 mois avant l'évènement dans la limite des crédits disponibles.
- Le montant maximal de l'aide est fixé à 30 % du budget prévisionnel

### **Modalités de versement de l'aide :**

- **Pour une subvention supérieure à 1 000 € :**
  - 1<sup>er</sup> acompte de 70 % à la signature de la convention.
  - Solde après la présentation du bilan financier
- **Pour une subvention égale ou inférieure à 1 000 € :**
  - 100 % de la subvention à la signature de la convention.

## **3 - LE SPORT EN MILIEU SCOLAIRE**

Versement d'aides aux associations sportives siégeant sur le territoire pour l'encadrement des APS en milieu scolaire.

Le partenariat CCCE/CLUB fera l'objet d'une convention.

### **Modalités/Règlement de mise en œuvre :**

#### **Pour les associations mettant à disposition un salarié en CDD ou CDI :**

- L'association initiatrice du projet siège sur le territoire communautaire et est l'employeur de l'éducateur.
- Montant de l'aide est fixé à 20 € de l'heure avec un plafond par association de 4 500 € par année. Sur proposition des membres de la 7<sup>ème</sup> commission, ce montant sera révisé annuellement sur la base de l'augmentation du SMIC horaire.
- Agrément établi par l'Inspection Académique de Moselle autorisant un intervenant extérieur à collaborer avec l'enseignant dans le cadre d'un projet pédagogique agréé par l'I.E.N.
- L'action devra comporter, au minimum, un cycle de 8 séances par classe.
- L'éducateur devra satisfaire aux conditions légales d'encadrement des activités physiques et sportives et être titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité.

#### **Pour les associations mettant à disposition un bénévole :**

- L'association initiatrice du projet siège sur le territoire communautaire.
- Montant de l'aide est fixé à 5 € de l'heure avec un plafond par association de 4 500 € par année. Sur proposition des membres de la 7<sup>ème</sup> commission, ce montant sera révisé annuellement sur la base de l'augmentation du SMIC horaire.
- Agrément établi par l'Inspection Académique de Moselle autorisant un intervenant extérieur à collaborer avec l'enseignant dans le cadre d'un projet pédagogique agréé par l'I.E.N.
- L'action devra comporter, au minimum, un cycle de 8 séances par classe.
- L'éducateur sera licencié de l'association et devra satisfaire aux conditions légales de l'encadrement des activités physiques et sportives.

## Constitution du dossier de demande de subvention

Pour une demande de subvention, il convient de transmettre à la CCCE :

● un courrier de demande de subvention signé par le représentant légal de structure associative et adressé à Monsieur le Président de Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

Le dossier doit comporter les documents suivants :

- le projet associatif du club sportif
- la composition actuelle du Comité Directeur
- les rapports moraux et financiers (bilan et compte de résultats) visés par le Commissaire aux Comptes et approuvés lors de la dernière Assemblée Générale
- le budget prévisionnel de l'année en cours faisant ressortir précisément l'ensemble des financements publics dont l'association bénéficie ou qu'elle a sollicités
- un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal au nom de l'association
- la demande est à adresser :

**Monsieur Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs  
2, avenue du Général de Gaulle  
57570 CATTENOM**

## FICHE N°1 : Appel à projet

- action visant à favoriser la pratique du sport pour tous
- action visant à valoriser l'identité et l'image de la CCCE
- action visant à encourager les pratiques de santé et de loisirs par le sport
- action visant à intégrer la politique sportive dans une démarche de développement économique et d'aménagement raisonné du territoire

*Veillez cocher la case correspondant à l'action mise en œuvre par le club*

Description de l'action :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date du déroulement et durée de l'action :

.....

Public ciblé :

.....

Nombre de bénéficiaires : ..... Tranche d'âge : .....

Quantification et qualification de l'encadrement :

.....

## BUDGET

RECETTES	DEPENSES
Commune :	
Conseil Général :	
Conseil Régional :	
CNDS :	
Sponsors privés :	
Subvention attendue de la CCCE :	
<b>Total</b>	<b>Total :</b>

## FICHE N°2 : Manifestation Sportive d'Intérêt Communautaire

Description de la manifestation :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date et durée de la manifestation :

.....  
.....

Public ciblé :

.....  
.....

Nombre de bénéficiaires : ..... Tranche d'âge : .....

Quantification et qualification de l'encadrement :

.....  
.....

## BUDGET

RECETTES	DEPENSES
Commune :	
Conseil Général :	
Conseil Régional :	
CNDS :	
Sponsors privés :	
Subvention attendue de la CCCE :	
<b>Total</b>	<b>Total :</b>





## BUDGET

RECETTES	DEPENSES
Commune :	Encadrement assuré par un éducateur salarié :
Conseil Général :	.....heures x .....€ =.....
Conseil Régional :	Encadrement assuré par un éducateur bénévole :
CNDS :	.....heures x .....€ =.....
Sponsors privés :	
Subvention attendue de la CCCE :	
<b>Total</b>	<b>Total :</b>